



François HOMMERIL
Président
Maison de la CFE-CGC
59 rue du Rocher
75008 Paris
FRANCE
francois.hommeril@cfecgc.fr
T. +33 (0)1 55 30 13 01

H.E. António GUTERRES
Secrétaire général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Paris, le 31 mai 2024

Objet : Lettre de demande de grâce

Cher Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que la Confédération Française de l'Encadrement-CGC (CFE-CGC) continue de soutenir les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous avons publié notre première communication sur l'engagement (COE) en mars 2020 et exprimé ce soutien au Global Compact dans la promotion de ces principes.

Nous nous sommes aussi engagés également auprès du Global Compact des Nations Unies à publier nos progrès sur cette communication sur l'engagement tous les *deux ans*, en conformité avec les directives pour les Communications sur l'Engagement du Global Compact des Nations Unies.

Cependant nous avons subi, comme beaucoup d'acteurs engagés, l'impact des crises contextuelles, s'ajoutant à une actualité sociale importante, amenant un niveau très soutenu de nos activités pour l'ensemble de nos équipes.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir accéder à la faveur d'un délai de grâce de 90 jours pour nous permettre la mise au point de notre renouvellement de COE.

Je vous remercie sincèrement pour votre compréhension.

Meilleures salutations,

François HOMMERIL
Président